

# Présentation de la carte du Tchad





## **1.1 - Présentation générale de votre pays en terme de biodiversité.**

La République du Tchad est un Etat enclavé de l'Afrique, située entre les 7° et 24° de latitude Nord et les 13° et 24° de longitude Est. Il est limité au Nord par la Libye (1055 Km), à l'Est par le Soudan (1000 Km), à l'Ouest par le Cameroun, le Nigéria et le Niger (1197 Km) avec lesquels il partage les eaux du Lac Tchad et au Sud par la République Centrafricaine. Sa superficie est de 1 284 000 Km<sup>2</sup>. Elle a une population de 11 175 915 habitants (INSSSED, RGPH 2, 2009). Le climat tchadien est de type tropical sec caractérisé par deux saisons: une saison sèche et une saison des pluies.

sont les plus nombreux. Parmi ces espèces animales, 15 de mammifères, 4 d'oiseaux ainsi que les crocodiles et varans qui sont intégralement protégés. De ces 772 espèces animales, 4 mammifères (*Rhinocéros noir* ou *Diceros bicornis*, le lamentin ou *Trichechus senegalensis* et *oryx algazelle* ou *oryx gazella dammah* et le bœuf Kouri ou *Bos taurus typicus*), 1 oiseau (*prinia fluviatilis*), 1 reptile et 16 poissons sont endémiques.



## **2.1- Quels sont les éléments majeurs de votre précédent SPANB?**

Les éléments majeurs du précédent SPANB sont entre autres:

- Exploitation durable de la Diversité Biologique au Tchad;
- Gestion et conversation durables de la Diversité Biologique au Tchad;
- Responsabilisation de chaque Tchadienne ou Tchadien dans la conservation et l'utilisation durable de la Diversité Biologique;
- Invitation de chaque Tchadien (ne) à apprécier la valeur des ressources naturelles et participer à l'Aménagement du Territoire par le biais de l'Information, Education et

Sur la base de la répartition de la pluviométrie et du couvert végétal, le diagramme d'ensemble du Tchad permet de distinguer trois grandes zones bioclimatiques: la zone saharienne ou désertique au Nord (600 350 Km<sup>2</sup>; 200 mm/an); la zone sahélienne au centre (200 à 700 mm/an); la zone soudanienne au Sud (193 050 Km<sup>2</sup>; 800 à 1200 mm/an).

Le Tchad a signé la convention sur la Diversité Biologique (DB) le 12 juin 1992 à l'occasion du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro (Brésil) et l'a ratifié le 30 avril 1993.

Selon le rapport intérimaire de la mise en œuvre au niveau national sur la biodiversité (1998), on estime au Tchad:

- 4318 espèces végétales dont 71 espèces endémiques et 11 menacées;
- 772 espèces animales sans compter les insectes qui

## Communication (IEC);

- Systématisation des approches participatives par souci d'efficacité des interventions en matière de diversité biologique;
- Favorisation de la conservation de la diversité biologique par une action coopérative et un partage juste et équitable des connaissances, des avantages et des coûts au niveau local, régional et international;
- Utilisation des ressources de substitution accrues;
- Exploitation juste et équitable des ressources de la diversité biologique.

- Encourager les initiatives du secteur privé visant à créer et à maintenir des entreprises durables du point de vue environnemental et social dans les zones appropriées afin de stimuler le développement local;
- Adapter les textes réglementaires et les appliquer;
- Désarmer les populations braconnières et contrôler l'utilisation des munitions;
- Protéger et restaurer les gènes locaux dans les banques et faciliter l'accès des ressources génétiques aux producteurs.

## **2.2 – Quelle est la méthodologie utilisée pour la mise en œuvre de votre précédent SPANB?**

- Mettre en place un système de collecte, de traitement, de saisie et de diffusion des données;
- Concevoir et mettre en œuvre une stratégie appropriée d'Information, Education, Communication (IEC);
- Identifier et exploiter les connaissances des populations locales car elles ont un savoir-faire qu'il faudra prendre en compte dans les diagnostics;
- Faire de la recherche tant au niveau des institutions de recherche qu'au niveau traditionnel par l'exploitation des connaissances des utilisateurs de la Biodiversité du point de vue de la conservation et/ou gestion;

## **2.3 – Quelles sont les leçons tirées de votre expérience avec le précédent SPANB?**

- Une insuffisance de personnel tant quantitative que qualitative;
- Une inadéquation et non harmonisation des textes législatifs et réglementaires;
- Une insuffisance de la prise en compte de la diversité biologique dans les différentes directions du Ministère de l'Environnement et de l'Etat;
- Une absence d'incitation pour encourager les comportements favorables à la conservation de la biodiversité;
- Une négligence dans le versement des contributions

financières;

- Une insuffisance de recherche scientifique;
- Un manque d'archivage de la documentation relative à la biodiversité.

### **3.1- Comment vous prévoyez la révision de votre nouveau SPANB?**

- Une redynamisation des cadres de concertation nationaux;
- Une élaboration et une mise en œuvre des programmes et projets locaux;
- Une coordination des interventions des différents acteurs intervenant dans la mise en œuvre de la SNPA/DB;
- Une affectation des ressources financières conséquentes, une dynamisation du lobbying et du plaidoyer envers les sources du financement international;
- Un développement de la synergie entre les structures opérant dans le domaine de la diversité biologique;

- Une meilleure application des textes juridiques et une vulgarisation à grande échelle de la SNPA/DB;
- Un développement du transfert de technologies et de l'expertise nationale;
- Une révision du document de la SNPA pour l'adapter au nouveau contexte de la convention, notamment, les programmes de travail;
- Des questions intersectorielles, une prise en compte des orientations nouvelles et surtout celles relatives aux OMD et à l'objectif 2010, la nécessité d'intégrer une stratégie de financement et de suivi-évaluation et de tenir compte de l'approche éco systémique;
- Une intégration de l'ensemble des parties prenantes, une prise en compte de la décentralisation et l'utilisation

des lignes directrices pour la révision des stratégies lors de l'actualisation de la SNPA/DB;

- Une mise en relief de l'intégration entre d'une part les politiques sectorielles, les autres conventions de Rio, les autres conventions sœurs (CITES, RAMSAR, CMS, etc.) et la SNPA/DB d'autre part;
- Une intégration des dimensions comme la santé et le commerce etc.;
- Un renforcement des actions d'éducation et de sensibilisation;
- Un renforcement des capacités des acteurs à travers la formation, l'information et la sensibilisation;
- Une promotion de la recherche scientifique;

- Un appui aux populations dans la mise en place des structures de gestion adaptées;
- Une formation des membres des différentes structures de gestion;
- Une organisation de la chasse villageoise;
- Un appui aux populations dans la mise en place des structures de gestion adaptées;
- Une formation des membres des différentes structures de gestion;
- Un programme de lutte contre les feux de brousse;
- Un établissement et une mise en œuvre des plans d'intervention rapide pour la prévention, l'atténuation des impacts d'urgences environnementales;
- Une valorisation des plantes pesticides.

### **3.2 – Citez les différentes étapes du processus de révision.**

- Identifier et exploiter les connaissances des populations en Diversité Biologique;
- Adapter les textes et les appliquer notamment dans le contrôle des flux de transhumance, de l'utilisation des pesticides, les exportations des ressources biologiques;
- Redéfinir et appliquer une politique appropriée de gestion des couloirs de transhumance;
- Désarmer les populations braconnières et contrôler l'utilisation des munitions;
- Protéger et restaurer les gènes locaux;
- Elaborer et mettre en œuvre des stratégies de conservation/restauration des écosystèmes et espèces;

- Compléter les études sur les écosystèmes et les espèces, notamment celles menacées;
- Améliorer la gestion des aires protégées;
- Faire un diagnostic institutionnel et renforcer les capacités;
- Accélérer la mise en place des textes constitutionnels;
- Promouvoir les énergies renouvelables et de substitution ou la péréquation (pétrole, gaz);
- Transférer la gestion foncière aux populations;
- Valoriser les compétences nationales dans les institutions internationales;
- Accélérer la réforme et l'application du régime foncier.

### **3.3 – Quelles sont les opportunités offertes par le nouveau SPANB?**

- Une connaissance et surveillance de la diversité biologique améliorée;
- Des écosystèmes et espèces menacés et inventoriés, conservés et/ou restaurés;
- Une utilisation des ressources de substitution accrues;
- Des pratiques d'exploitation durables adaptés;
- Une exploitation juste et équitable des ressources de la diversité biologique;
- Une augmentation du nombre de demandes obtenant des informations satisfaisantes dans les centres et bases de données;
- Une augmentation des connaissances des populations

## Diversité Biologique (DB);

- Une augmentation des espèces endémiques de la faune et de la flore;
- Un nombre d'espèces disparues ou en voie de disparition réintroduites/restaurées;
- Une diminution des infractions (notamment les feux de brousse) dans et autour des aires protégées;
- Une diminution de la consommation de l'énergie-bois et une augmentation de la consommation des ressources de substitution (gaz dans les centres urbains et biogaz dans les ménages ruraux);
- Des pratiques d'exploitation durables adoptées (agriculture, élevage, pêche, chasse, forêt et autres formes de production ou prélèvements des ressources

biologiques);

- Une diminution des litiges liés au foncier;
- Une augmentation des surfaces et nombre de forêts gérées de façon communautaire;
- Un nombre d'initiatives de gestion transfrontalière des ressources biologiques;
- Une augmentation des flux financiers du FEM en faveur du Tchad.

### 3.4 – Quelles sont les contraintes?

- Une insuffisance des moyens matériels, humains, et surtout financiers;
- Une absence de transfert de technologies et d'expertises;
- Une insuffisance des capacités scientifiques pour soutenir tous les objectifs;
- Une insuffisance de synergie entre les structures opérant dans la biodiversité;
- Une insuffisance de l'éducation et de sensibilisation du public à tous les niveaux;
- Une insuffisance de partage des avantages dans l'exploitation des ressources génétiques;

- Une faible capacité des communautés locales;
- Une faible connaissance des écosystèmes et des autres éléments de la diversité biologique;
- Une absence d'un cadre national ou de dispositifs adéquats réglant l'accès aux ressources génétiques ou réglementant le partage équitable des revenus tirés de ces ressources;
- Une faible connaissance des textes par les acteurs;
- Une absence de règles concernant la protection des droits de propriété intellectuelle en relation avec la conservation de la diversité biologique;
- Une faible coordination dans la mise en œuvre des projets et programmes issus du plan d'actions de la

diversité biologique;

- Une difficulté d'intervention dans les zones de conflits occasionnant des dégâts énormes sur la biodiversité (faune sauvage);
- Une non prise en compte dans la stratégie de certains secteurs comme le commerce, la santé, etc.;
- Une faible appropriation de la SNPA/DB par les secteurs concernés;
- Une absence de stratégie de financement de la SNPA/DB.

## 4.1 – Conclusions.

Etant pays partie à la convention, le Tchad en collaboration et avec l'aide de ses partenaires (Techniques et Financiers- PTF), a pu mettre sur pied sa stratégie nationale sur la biodiversité et son plan d'action. Certes, il y a eu des réalisations dans les trois objectifs à savoir la conservation, l'utilisation durable et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques mais celles se sont avérées insuffisantes.

Le processus d'élaboration de la stratégie et plan d'action sur la biodiversité est à saluer. Cependant, sa mise en œuvre n'est pas effective à cause d'un certain nombre de facteurs à savoir:

- la faible mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des actions prioritaires de la SNPA/DB;
- l'insuffisance des capacités scientifiques pour soutenir tous les objectifs;
- l'insuffisance de synergie entre les structures opérant dans la biodiversité;
- l'insuffisance de la communication, de l'éducation et de sensibilisation du public à tous les niveaux.

Les priorités et les besoins de renforcement des capacités pour l'amélioration de la convention se résument comme suit:

### **Au niveau national:**

- Renforcement des actions d'information et de sensibilisation des acteurs dans le domaine de la biodiversité;
- Développement des actions de synergie dans la mise en œuvre des conventions post Rio et les conventions sœurs de la biodiversité;
- Appui aux initiatives privées d'exploitation et de gestion des ressources de la diversité biologique.

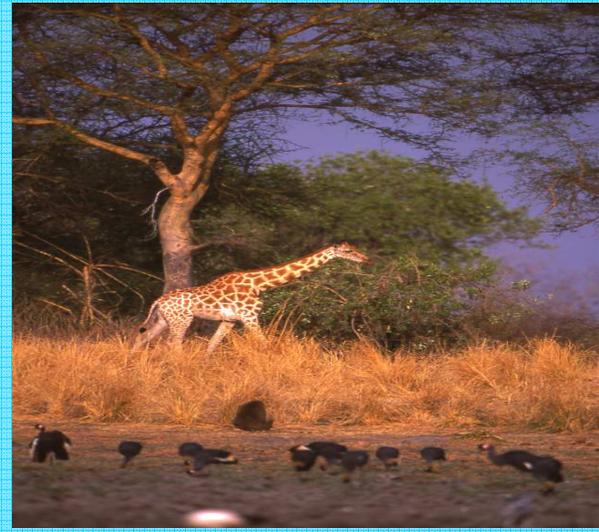
### **Au niveau régional:**

- création d'un cadre de concertation régional et sous-régional pour le partage de l'information et la mise en œuvre de la convention;
- Élaboration et mise en œuvre d'un programme régional

de renforcement des capacités;

- appui à la révision des stratégies;

- appui à la mise en œuvre des actions prioritaires des programmes de travail de la convention par le FEM.



Je vous remercie.